

Communiqué de presse

Le 12/02/2022

Macron au service des industriels de l'éolien

A Belfort le 10 février 2022, le Président de la République, Emmanuel Macron, pour justifier la relance de la filière nucléaire, a cédé aux industriels des énergies renouvelables en présentant un programme énergétique basé sur le développement massif des éoliennes et du solaire, ce qui n'empêchera pas les pénuries d'électricité et provoquera à coup sûr une atteinte au pouvoir d'achat des ménages.

Selon ces déclarations, l'éolien terrestre verra sa puissance doubler, le territoire sera donc couvert par 15.000 à 20.000 éoliennes. Pour les éoliennes en mer le littoral sera envahi par une cinquantaine de sites qui occuperont une surface équivalente à 50 fois celle de Paris et concernant l'énergie solaire la puissance installée sera multipliée par dix ce qui correspondra à environ 200.000 hectares de terres agricoles qui seront recouvertes de panneaux.⁽¹⁾

Par contre, il a omis de dire que ce programme entrainerait la construction d'une quarantaine de centrales à gaz émettrices de CO², indispensables pour sécuriser l'approvisionnement en électricité de la France lorsque le soleil ou le vent sont absents, notamment en période d'hiver ; ce programme rendra le tarif de notre électricité dépendant de la disponibilité et du prix du gaz russe.

Pour museler toute contestation citoyenne face à ce programme, il a déclaré qu'il imposerait ses décisions par des arrêtés, ce qui consiste à vouloir supprimer les lois démocratiques.

La France cumulera donc tous les inconvénients, économiques, écologiques et sociétaux de ces quatre filières énergétiques.

On peut craindre que ce plan n'ait été imposé à la France par l'Allemagne, berceau du lobby des industriels des éoliennes, dans le cadre d'un « troc » pour que l'Europe accepte l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie « verte » en cours de négociation à Bruxelles, sachant que dans les faits maintenant, l'Europe n'est désormais plus qu'un suiveur des décisions de l'Allemagne dans le domaine énergétique.

Contact presse

Jean-Louis Butré

contact@environnementdurable.net

06 80 99 38 08

(1) Etude RTE - Futur énergétique 2050 Scénario dit 'équilibré' proche des déclarations d'Emmanuel Macron à Belfort

- 50% de production nucléaire dans le mix énergétique en termes de puissance raccordée,*
- le nucléaire passerait de 61,5 => 50 GW (baisse du nucléaire)*
- l'éolien terrestre serait multiplié par 2,45*
- l'éolien en mer passerait à 2.750 éoliennes de 8 MW*
- le solaire passerait à 187.500 hectares de panneaux solaires (multiplié par 8,7)*